

La Lettre de la Direction

Centre Hospitalier La Chartreuse - Dijon

N°5 — MAI 2016

AGENDA

CHSCT

- 9 juin

CTE

- 20 juin

CME

- 21 juin

CONSEIL DE SURVEILLANCE

- 22 juin

DIRECTOIRE

- 1er juillet

Du 3 au 5 juin

Rendez-vous aux jardins
(visites guidées)

3 juin

30 ans de Bachelard

Les 8 et 10 juin

Hygiène des mains et des
dents (Cafétéria)

9 juin

Conférence sur les lombalgies
(Amphi)

16 juin

Journée Psychiatrie / Justice
(Amphi)

19 juin

Concert de musique classique
(Cafétéria)

Du 22 au 23 juin

Fête de la musique

23 juin

Fête de l'été (Les Vergers)

30 juin

Inauguration du sentier
botanique

30 juin

Conférence sur le patrimoine
végétal du CHLC
(Amphi)

Editorial



Le Centre Hospitalier La Chartreuse se prépare à contribuer, avec ses partenaires du GHT 21-52, à la définition d'un projet médical partagé. Il souhaite jouer un rôle moteur pour l'élaboration et la mise en œuvre du volet psychiatrie et santé mentale de ce projet.

Comme le précise la loi de santé, la mission de psychiatrie de secteur,

qui concourt à la politique de santé mentale, consiste à garantir à l'ensemble de la population :

- un recours de proximité en soins psychiatriques, notamment par l'organisation de soins ambulatoires de proximité, y compris sous forme d'intervention à domicile, assuré par des équipes pluri-professionnelles, en coopération avec les équipes de soins primaires,

- l'accessibilité territoriale et financière des soins psychiatriques,

- la continuité des soins psychiatriques, notamment pour les patients dont les parcours de santé sont particulièrement complexes, y compris par recours à l'hospitalisation, avec ou sans

consentement.

La mission de psychiatrie de secteur se décline de façon spécifique pour les enfants et les adolescents.

Le projet médical partagé de territoire pour la psychiatrie et la santé mentale sera aussi une contribution majeure au projet territorial de santé mentale du territoire. Ce projet territorial de santé mentale sera élaboré avec tous les acteurs du territoire participant aux actions de prévention, de diagnostic, de soins, de réadaptation et de réinsertion sociale, conformément à la loi de santé.

Bruno MADELPUECH
Directeur du Centre
Hospitalier La Chartreuse

La Cafétéria du CH La Chartreuse a accueilli un concert de musique classique le 8 mai.

Des pièces de grands compositeurs ont été jouées par les étudiants du Pôle Enseignements Supérieur de Musique de Bourgogne (Ysaÿe, Mozart, Bernstein, Andrès...).



Le Comité Ethique, sous la présidence du Dr Isabelle ROYER, a organisé le 7 avril une conférence sur le thème : « Périnatalité en psychiatrie : questions éthiques ».

Les points suivants ont été abordés :

- Tensions éthiques autour des séparations parents-bébés dans le cadre des placements par le Pr Sylvie NEZELOF, Chef du service de pédopsychiatrie au CHRU de Besançon et Professeur de Pédopsychiatrie à l'Université de Besançon,

- Maternité et schizophrénie : à propos d'une situation clinique par le Dr Stéphanie LECLERCQ, Psychiatre au Pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du CH La Chartreuse,

- Accompagner et se positionner en personne tierce : une articulation subtile par Marie-Laure BALAS, Psychanalyste et Psychologue Clinicienne à la maternité du CHU de Dijon.

